

I - Collaboration entre bibliothèques

Peut-on utiliser en commun certains équipements matériels ?

De création relativement récente, la bibliothèque de Massy a été dotée d'un atelier offset, modeste certes, mais assez complet pour pouvoir réaliser l'impression de fiches, de tracts, de catalogues, d'affiches, etc... Il semblait donc possible de produire, en collaboration avec d'autres bibliothèques, des publications utiles aux unes et aux autres. Or, notre désir de coopérer n'a pas toujours rencontré l'écho que nous espérions.

Dans le domaine de la publication, ce qui prend du temps c'est la composition et non l'impression ; l'on peut multiplier par deux ou trois le chiffre des tirages, pratiquement sans augmenter la charge de travail : seuls interviennent les frais de papier et de fournitures (y compris l'usure du matériel). La composition pour nous commence d'ailleurs, avec le travail intellectuel de « l'auteur » : rédaction des fiches, recherches documentaires pour un guide bibliographique, choix et mise en page des illustrations, etc.

Nous avons donc recherché la collaboration avec des collègues, d'une part en ce qui concerne les fiches de bibliothèque, et d'autre part pour les activités d'animation.

Dans les années 1973-74, avant les expériences du C.A.N.A.C., nous avons proposé aux deux bibliothèques municipales de Massy (1) de tirer des jeux de fiches que nous mettrions à leur disposition. Or, nous avons essuyé un refus catégorique, chaque bibliothécaire ayant l'impression de mieux connaître et de mieux gérer son fonds si elle en assurait elle-même le catalogage. En outre, il est toujours difficile de faire coïncider les dates d'acquisitions et de mise en service des volumes, surtout lorsque l'on ne fonctionne pas sur le même budget. Enfin, chacun tient à demeurer libre de ses choix...

Par contre, des bibliothèques en cours de création dans les environs immédiats de Massy, ont été contentes de profiter quelques temps des jeux de fiches que nous mettions à leur disposition et à partir desquels elles faisaient leurs acquisitions.

Dans le domaine des imprimés destinés à l'animation, à part quelques tracts annonçant des activités communes, la réalisation la plus intéressante est l'édition d'un catalogue pour l'exposition-vente de livres d'étrennes organisée depuis 4 ans par quelques sections enfantines. Il s'agit d'un véritable travail collectif. Le comité de lecture qui réunit à Massy une vingtaine de bibliothécaires pour enfants, établit sa sélection, passe commande à un même fournisseur et rédige un catalogue commun, qui est ensuite diffusé par les diverses bibliothèques qui accueillent l'exposition. Ce catalogue est imprimé à Massy, chaque bibliothèque payant sa quote-part des frais d'impression.

En conclusion, il nous semble que toute collaboration sur le plan de l'utilisation d'un matériel n'est possible qu'à deux conditions : tout d'abord que le maniement du matériel, c'est-à-dire finalement l'exécution du travail, soit confié à un technicien compétent, connaissant son matériel et s'en sachant responsable. Par contre, l'initiative et la conception intellectuelle du travail ont tout intérêt à être réalisées par ceux qui, ensuite, utiliseront ce travail. Sinon nos collègues se sentent dans une position d'assistés, position qui apparaît aujourd'hui comme très difficile à supporter.

J. Gascuel.

(1) Notre établissement étant bibliothèque d'Etat, la ville a pris en charge la réalisation et le financement de deux bibliothèques de quartier, qui sont le prolongement d'une activité autrefois bénévole, animée par une association culturelle, et qui jouent en quelque sorte le rôle de succursales.